

## **INFORMATIONS SPORTIVES : Les contributions mutualisées, c'est quoi ?**

C'est le terme générique utilisé pour désigner les différentes obligations auxquelles sont soumis les clubs. On l'appelle tout simplement la "C. M. C. D." ou plus fâcheusement : 'Comment Mettre les Clubs en Difficulté'. Ce fut le sujet qui fâcha le handball breton il y a maintenant 2 saisons, dont notre club de l'AL Châteaulin HB, et qui fâche toujours, notamment par manque de transparence !

On ne peut qu'apprécier l'idée de base qui était d'aider (disons de contraindre) les clubs à se développer, à structurer dans différents domaines, et quelque part, en arrière pensée, à s'ouvrir à la professionnalisation.

Elles définissent les degrés d'exigences que doivent atteindre les clubs en fonction de leur niveau de pratique : national, régional et départemental avec de nombreuses variables.

Les équipes fanions, masculine de l'ALCHB, et féminine de l'Entente Aulne Porzay HB, évoluant en championnat régional (cette saison en Excellence Régionale), ces contributions sont élevées d'une manière générale en termes de ressources qualifiées et bénévoles. Ils se déclinent en 5 domaines : le sportif, la technique, l'arbitrage Adultes, l'arbitrage Jeunes et la participation des dirigeants et des licencié(e)s au fonctionnement général du handball.



*La professionnalisation est un atout indéniable dans le développement en championnat régional (cette saison en Excellence Régionale), ces contributions sont élevées d'une manière générale en termes de ressources qualifiées et bénévoles. Ils se déclinent en 5 domaines : le sportif, la technique, l'arbitrage Adultes, l'arbitrage Jeunes et la participation des dirigeants et des licencié(e)s au fonctionnement général du handball.*

### Petit tableau des exigences de base.

Les domaines	Equipes masculines	Equipes féminines	Exigences Clubs	Réalisées	Situation Clubs
Sportif	Eq Jeunes exigées : 2	Eq jeunes exigées : 2	2 + 2	7 + 6	En règle
Technique FFHB	Entraîneurs exigés : 2 En formation : 2	Entraîneurs exigés : 2 En formation : 1	2 + 2 ////////	5 + 1	En règle (1)
Arbitrage Adultes	Nombre d'arbitres : 3 En formation : //	Nombre d'arbitres : 3 En formation : 1	3 + 3 ////////	8 + 0	En règle (2)
Arbitrage Jeunes	Nombre de JAJ : 2 En formation : 4 Initiation : 5	Nombre de JAJ : 2 En formation : 0 Initiation : 6	2 + 2 //////// ////////	4 + 2 4 + 0	En règle (2)

(1)-Il s'agit de qualifications fédérales car il y a d'autres compétences appréciées dans les clubs, comme des Brevets d'état.

(2)-En règle si les arbitres réalisent leurs quotas personnels de 9 arbitrages durant la saison et de 5 pour les jeunes arbitres.

### L'Equipe Loisir : Vous la connaissez ?



Elle se différencie certainement des autres équipes dites de compétition, non seulement par la couleur bleue de leurs maillots, mais aussi par son côté atypique : équipe mixte regroupant des jeunes et des moins jeunes, des anciens joueur(euse)s et des néophytes. En tout cas, l'envie de s'amuser, de jouer, de gagner est toujours là, avec en prime le traditionnel PPVR d'après-match pour se requinquer. C'est cette convivialité qui fait avant tout leur challenge : pas de préparation, pas d'entraînements, pas de stages, elle se contente d'un match amical, pas toujours car la réputation est là, contre des équipes du département. Cette équipe est ouverte à tous : aux sportif(ve)s, aux non-sportif(ves), aux parents, aux voisins, à toutes et tous ce qui recherchent une activité physique de loisir ... sans exagération ou presque. Avis aux amateur(trice)s ! Pour tout contact : Marylène au 06 69 99 77 14

**PRATIQUE - Prenez rendez-vous : samedi 9 décembre pour notre soirée "Partenaires" avec une affiche complète au Gymnase H Mao : à 19 h, les féminines 1 Vs All Rennes Hte Btgne et à 21 h, les Gars 1 Vs Lesneven/Le Folgoët HB**

Animations prévues (danses country, Hip Hop, roller) et protocole d'entrée avec les jeunes handballeurs de nos 2 clubs.